

Lévesque, Claudette

De: sylvie robitaille [sylviesante@gmail.com]
Envoyé: 11 janvier 2014 15:17
À: Greffe
Objet: :À verser au dossier R 3863-2013 (observations).

Madame Louise Pelletier,

Par la présente je veux formuler les symptômes importants de santé qui sont apparus suite à l'installation du compteur émetteur de radio-fréquences marque Focus Landi Gyr en avril 2012.

Historique:

Je me suis mise à être fatiguée malgré que je dormais, mais je ne dormais pas d'un bon sommeil car je me réveillais à toutes les 45 minutes.
Je n'avais jamais souffert d'une telle forme d'insomnie.
Je me suis mise à faire des rhinites et gripes à répétition, cela a duré du mois d'avril jusqu'au mois de septembre 2012.

J'étais très nerveuse, avais des douleurs de type électriques dans les bras et les jambes, des irradiations dans les mâchoires, des crampes dans le milieu de la tête.

J'avais des bourdonnement d'oreille, des difficultés de concentration, des pertes de mémoires, des chutes de pression, des serrement au coeur.

En septembre je suis partie suivre une formation pendant 2 semaines:2 jours après mon arrivée au site de la formation, j'avais retrouvé ma santé et n'avais plus aucun symptômes.

Aussitôt de retour à ma maison, les symptômes sont revenus.

Il ne m'était plus possible de vivre chez moi.

J'avais écrit à Hydro Québec en juillet pour leur demander de venir enlever ce compteur car je leur disais que mes problèmes de santé étaient apparus après l'installation du compteur mais il n'y a rien eu de fait.

Après cet épisode j'ai téléphoné pour signifier mes malaises.

Ce n'est qu'en février 2013 que j'ai reçu un appel de M.Cloutier, et après 1 heure et 30 minutes de discussion, parce qu'il essayait de me convaincre que cela provenait plus de mon psychologique que de mon corps, il a accepté d'envoyer des techniciens enlever le compteur, mais ils ont installé un compteur qui me cause encore des problèmes mais moins.

Je demande à la Régie ,au nom de ma santé, afin que je sois à nouveau en Paix chez moi, de remettre le compteur mécano-électrique qui fonctionnait très bien et que ne me rendait pas malade.

Au nom de toutes les victimes des émissions d'ondes pulsées, car j'en entend à chaque jour de nouveaux cas, j'insiste auprès de la régie, que vous nous entendiez.

En Californie, ce même type de compteurs a rendu des milliers de gens malades et ,l'état a décidé de le retirer.

Sylvie Robitaille